

Date de révision : 17-juil.-2024 Numéro de révision: 1

# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit GENNEX WATERBORNE COLORANT - THALO GREEN

Code du produitN229G1Code produit AlternateN229G1Classe de produitColorantCouleurVertUtilisation recommandéeColorant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Identificateur du fournisseur initial Fabricant

Benjamin Moore & Cie. Limitée
8775, rue Keele
Concord, ON L4K 2N1
Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645

www.benjaminmoore.ca Tél.: 1-866-708-9180

Téléphone: 1-800-361-5898 www.benjaminmoore.com

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC (États-Unis) :

800-424-9300

CHEMTREC (hors des États-Unis) :

(703)-527-3887

CANUTEC: 613-996-6666 (CND)

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Sensibilisation de la peau Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

#### Attention

## Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect liquide
Odeur peu ou pas d'odeur

Date de révision: 17-juil.-2024

## Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Porter des gants de protection

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

# Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

**AVERTISSEMENT :** Ce produit contient des composés d'isothiazolinone à des concentrations inférieures à 0,1 %. En plus de jouer le rôle de biocides couramment utilisés dans la plupart des peintures, ces substances servent d'agents de conservation dans une variété de produits de soins personnels. Certaines personnes peuvent y être sensibles ou allergiques, même à de faibles doses.

# 3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
C.I. Pigment Green 7	1328-53-6	5 - 10%	-	-
C.I. Pigment Green 36	14302-13-7	5 - 10%	-	-
Kaolin	1332-58-7	3 - 7%	-	-
Polypropylene glycol	25322-69-4	1 - 5%	-	-
Polymeric alkoxylate	-	1 - 5%	-	-
2-Propenoic acid, butyl ester	141-32-2	0.1 - 0.25%	-	-

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

# 4. PREMIERS SOINS

Date de révision: 17-juil.-2024

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers

soins particulières.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

contaminés.

Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se Inhalation

prolongent, consulter un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au

besoin.

Aucun connu. Symptômes et Effets les Plus Importants

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH

(homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu

ou à la chaleur extrême.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Non

Données sur l'inflammabilité

Sans objet Point d'éclair (°F) Point d'éclair (°C) Non applicable Non applicable Méthode

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

**NFPA** 

Risques pour la santé 1 Inflammabilité n

Page 3/11

# N229G1 - **GENNEX WATERBORNE COLORANT - THALO GREEN**

Stabilité 0

Spécial : Sans objet

# Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut

et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

Date de révision: 17-juil.-2024

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention** Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante, porter un

équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la

portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

# 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec
				I iiiique		
C.I. Pigment Green 7	-	TWA: 1 mg/m³ Cu dust and mist As	-	-	-	-
		Copper compounds				
		[RR-00595-8]				

		TWA: 1 mg/m³ Cu dust and mist				
C.I. Pigment Green 36	-	TWA: 1 mg/m³ Cu dust and mist As Copper compounds [RR-00595-8] TWA: 1 mg/m³ Cu dust and mist	-	-	-	-
Kaolin	15 mg/m³ - TWA 5 mg/m³ - TWA	TWA: 2 mg/m³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	5 mg/m³ - TWAEV
2-Propenoic acid, butyl ester	-	dermal sensitizer TWA: 2 ppm	2 ppm - TWA 10 mg/m³ - TWA	2 ppm - TWA Dermal Sensitizer	2 ppm - TWA	2 ppm - TWAEV

#### Légende

OSHA - Sécurité & Health Administration limites d'exposition professionnelle

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans

Date de révision: 17-juil.-2024

des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau **Protection respiratoire**  Lunettes de sécurité avec protections latérales Gants protecteurs et habillement imperméable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil

respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

> Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Densité (lbs./gal) 9.6 - 10.0

Densité 1.15 - 1.20Aucun renseignement disponible Hq

Viscosité (cps) Aucun renseignement disponible Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation

Pression de vapeur à 20 °C (kPa) Aucun renseignement disponible Densité de vapeur relative Aucun renseignement disponible

% solides en masse 25 - 35 15 - 25 % solides en volume

N229G1 - GENNEX WATERBORNE COLORANT -**THALO GREEN** 

% volatiles en volume

65 - 75 % volatiles en masse 75 - 85

Non applicable Teneur limite réglementaire en COV (q/l)

Point d'ébullition (°F) Aucun renseignement disponible Point d'ébullition (°C) Aucun renseignement disponible Point de congélation (°F) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Point de congélation (°C)

Point d'éclair (°F) Sans objet Point d'éclair (°C) Non applicable Non applicable Méthode Non applicable Inflammabilité (solide, gaz) Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Temp d'autoignition (°F) Aucun renseignement disponible Temp d'autoignition (°C) Aucun renseignement disponible Température de décomposition (°F) Aucun renseignement disponible Température de décomposition (°C) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Coefficient de partage

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Date de révision: 17-juil.-2024

Sans objet Réactivité

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

#### 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

La substance peut causer une légère irritation de la peau. Contact avec la peau

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision: 17-juil.-2024

causer une irritation.

**Inhalation** Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,

des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Aucun renseignement disponible.

SensibilisationAucun renseignement disponible.Effets neurologiquesAucun renseignement disponible.Effets mutagènesAucun renseignement disponible.Effets sur la reproductionAucun renseignement disponible.Effets sur le développementAucun renseignement disponible.Effets sur les organes ciblesAucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée
Autres effets nocifs
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

STOT - exposition unique

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 10194 mg/kg mg/l

#### Renseignements sur les composants

Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
C.I. Pigment Green 7	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
1328-53-6			
Kaolin	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	-
1332-58-7			
Polypropylene glycol	= 3750 mg/kg (Rat)	-	-
25322-69-4	> 2 g/kg (Rat)		
2-Propenoic acid, butyl ester	= 2680 mg/kg (Rat)	= 2001 mg/kg (Rabbit)	= 10.3 mg/L (Rat)4 h
141-32-2			

#### Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

# Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

# Renseignements sur le produit

# Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

# Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

#### Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

#### **Ozone**

Non applicable

#### Renseignements sur les composants

# Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

# Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 17-juil.-2024

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

Page 8/11

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

# Inventaires internationaux

**TSCA : États-Unis**Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Non - Les composants ne sont pas tous énumérés.

Un ou plusieurs composants figurent à la Liste extérieure des substances du

Date de révision: 17-juil.-2024

Canada.

# Règlements fédéraux

# SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé Oui
Danger chronique pour la santé Non
Risque d'incendie Non
Risque de décompression soudaine Non
Danger de réaction Non

#### **SARA 313**

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	<u>% en poids</u>	CERCLA/SARA 313 (de minimis concentration)
C.I. Pigment Green 7	1328-53-6	8.260296-8.26	1.0
C.I. Pigment Green 36	14302-13-7	7.2734-7.27	1.0

# Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) (see 40 CFR 61)

Ce produit contient les HAPs suivants :

Aucun

#### États-Unis -

Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris, Noir de carbone, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et Ethylène glycol, reconnu(s) par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
C.I. Pigment Green 7		X	X
C.I. Pigment Green 36		X	X
Kaolin	X	X	X
2-Propenoic acid, butyl ester	X	X	X

Date de révision: 17-juil.-2024

#### Légende

X - Inscrit

# Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### **INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Nom chimiqueNo. CAS% en poidsINRP - Sections 1-42-Propenoic acid, butyl ester141-32-20.1475493-0.15Listed

#### **INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Aucun

# SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

# 16. AUTRES INFORMATIONS

#### **HMIS**

Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité: 0 Protection individuelle -

#### Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- \* = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Si vous déchargez, sablez, ou enlèvez la vieille peinture, vous pouvez libérer la poussière de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE DE PLOMB PEUT CAUSER UNE MALADIE SÉRIEUSE, TELLE QUE DES DOMMAGES AU CERVEAU, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DEVRAIENT AUSSI ÉVITER L'EXPOSITION. Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH pour contrôler l'exposition au plomb. Nettoyer soigneusement avec un aspirateur HEPA et une lavette humide. Avant de commencer, trouver le moyen de vous protéger et votre famille en contactant the National Lead Information Ligne directe au 1-800-424-LEAD ou connectez vous au: www.epa.gov/lead.

Date de révision: 17-juil.-2024

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 800-225-5554

Date de révision : 17-juil.-2024

Justification de la révision Non disponible

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique